



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni au restaurant municipal à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

#### **Etaient présents :**

##### *- Adjointes -*

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, M. Yoann LAMARQUE, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, Mme Sandrine DU MESNIL, M. Louis-Michel BONNE, M. Jean PREVOST, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

##### *- Conseillers municipaux -*

Mme Valérie BETHOUART-DOLIQUE, Mme Sophie DE LAMOTTE, Mme Valérie BARBOILLE, M. Thomas KLEIN, Mme Isabelle FLORENNES, Mme Perrine COUPRY, M. Antoine KARAM, Mme Véronique RONDOT, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, M. François PETER, M. Frédéric VOLE, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Kevin BLANCHARD, M. Yohann CORVIS, Mme Julie TESTUD, M. Abraham ABITBOL, M. Valéry BARNY, M. Loïc DEGNY, Mme Béatrice DE LAVALETTE

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Absents représentés :**

##### *- Adjointes -*

Mme Nassera HAMZA à M. Guillaume BOUDY

##### *- Conseillers municipaux -*

Mme Safia EL-BAKKALI à M. Nicola D'ASTA, Mme Olfia COUSSEAU à M. Valéry BARNY, M. Amirouche LAIDI à Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Jean-Marc LEMBERT à M. Stéphane PERRIN-BIDAN

#### **Absents non-représentés :**

##### *- Adjointes -*

##### *- Conseillers municipaux -*

M. Xavier IACOVELLI

#### **Secrétaire :**

M. Frédéric VOLE

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Accusé de réception en préfecture  
092-219200730-20240625-Delib2024-046-DE  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

**Delib2024-046**

**Lancement de la consultation pour la validation du zonage des Zones  
d'Accélération des Energies Renouvelables**

**- Conseil Municipal du 25 juin 2024 -**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu la Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables,

Vu le Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial, codifié à l'article L229-26 du Code de l'environnement,

Vu l'adoption du Schéma Directeur Energétique Métropolitain par le Conseil métropolitain du 16 décembre 2022,

Vu le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) adopté par le Conseil régional d'Ile-de-France le 23 novembre 2012 et arrêté par le Préfet de région le 14 décembre 2012,

Vu l'approbation du lancement du Plan Climat Air Energie Territorial par le Conseil de Territoire de Paris Ouest La Défense le 29 juin 2017,

Considérant que la Ville, s'est engagée à mettre en œuvre les actions du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) notamment en développant les énergies renouvelables sur son territoire,

Sur rapport de Monsieur Stéphane PERRIN-BIDAN, Adjoint au Maire,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A L'UNANIMITE  
Nombre de pour : 42  
Nombre de contre : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Nombre de ne prend pas part au vote : 0  
Nombre de pouvoirs : 5  
Des membres présents ou représentés,**

**Décide,**

**Article 1. -** D'approuver le lancement de la consultation du grand public pour la validation des zones d'accélération des énergies renouvelables.

**Article 2. -** D'autoriser le Maire à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.

Le 3 juillet 2024

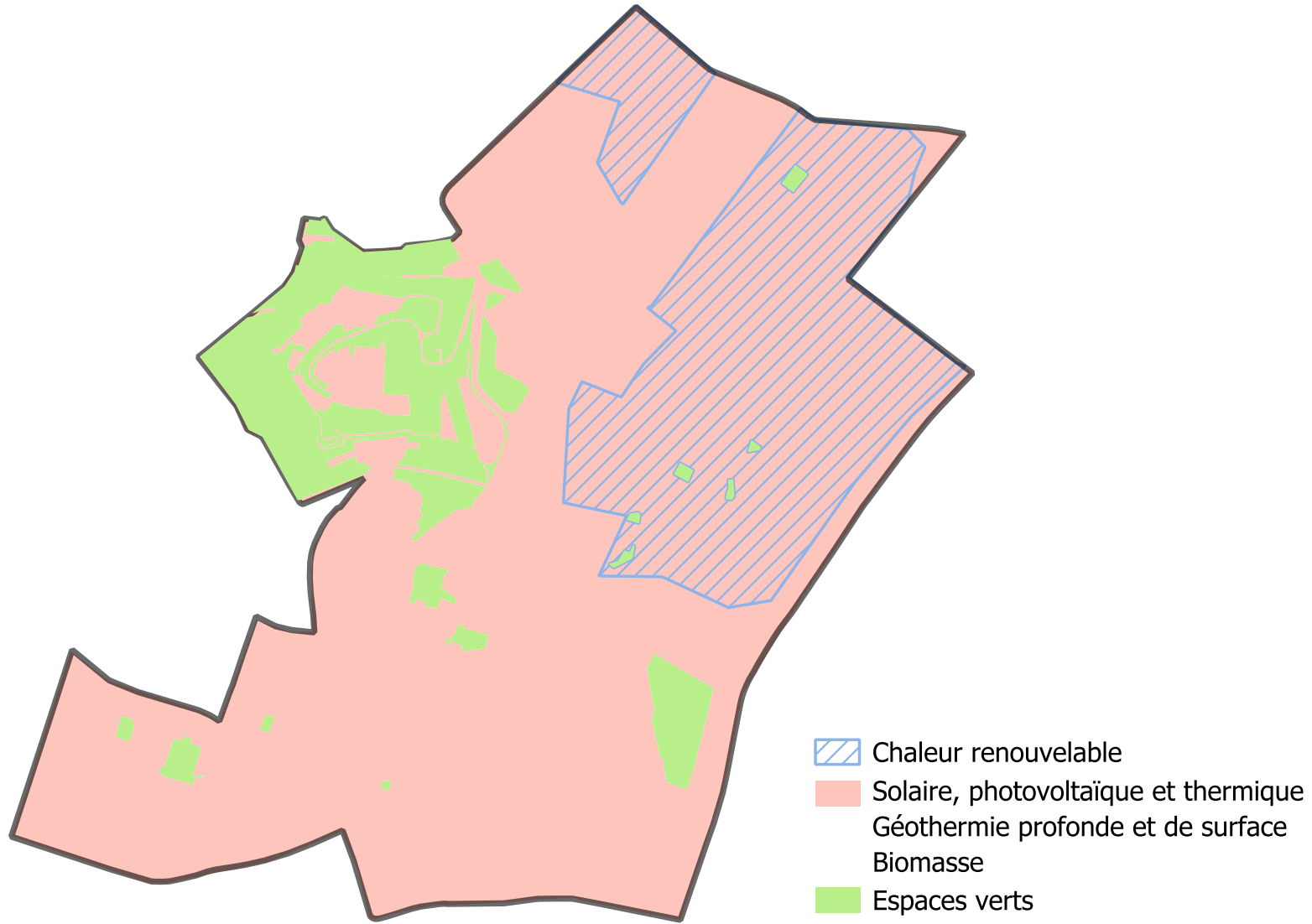
Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 4 juillet 2024 et publié/affiché le 4 juillet 2024 Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services  
Bruno MAGGUILLI



**Guillaume BOUDY**  
Maire de Suresnes

Accusé de réception en préfecture  
092-219200730-20240625-Delib2024-046-DE  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

# Zones d'accélération des énergies renouvelables



Source : Ville de Suresnes  
Mai 2024